



1. Examen de l'ordre du jour du conseil du 10 juin 2020 et désignation des rapporteurs.
2. Information au Bureau concernant des marchés (procédures adaptées).
 - Fourniture d'arbres, d'arbustes, de vivaces et de graminées pour la communauté de communes de Lacq-Orthez,
 - Fournitures diverses pour l'entretien du parc véhicules de la communauté de communes de Lacq-Orthez,
 - Désamiantage et démolition de la maison Fordin à Mourenx (64150),
 - Remplacement de la couverture de l'hôtel d'entreprises du Pesqué.
3. Questions diverses.

1. EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR DU CONSEIL DU 10 JUIN 2020 ET DESIGNATION DES RAPPORTEURS

Le bureau valide l'ordre du jour du conseil du 10 juin prochain et procède à la désignation des rapporteurs.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2020

▪ Philosophie du budget supplémentaire 2020

Considérant :

- que les communes ont été et vont être impactées par cette crise sanitaire,
- que les débats de la fin de la mandature ont mis l'accent sur des communes en forte difficultés budgétaires,
- qu'une réflexion est ouverte sur la base d'une étude effectuée par le cabinet Heymes pour permettre une meilleure solidarité entre les 61 communes de la CCLO,
- que le report de l'installation du conseil communautaire n'a pas permis de finaliser cette réflexion,
- que cette réflexion se poursuivra au sein du prochain conseil communautaire,

Nous vous proposons donc, pour ce BS et dans ce contexte de crise, un acte fort : consacrer une somme de 700 000 € à la prise en charge de 95% du FPIC restant en charge des communes. Cette proposition, ce choix politique est possible, budgétairement, cette année, grâce à l'intégration, suite à des jugements concordants, dans le calcul des dotations de compensation de l'Etat, des manques à gagner pour la CCLO soit presque 450 000€ et à quelques recettes nouvelles dont 288 000 € liés à l'augmentation des bases.

▪ Elaboration du budget supplémentaire 2020

Le compte administratif 2019 a dégagé un excédent net de 1 639 297,65 € qu'il convient d'affecter au budget supplémentaire 2020.

De plus, suite à la notification des bases fiscales 2020, le produit supplémentaire à inscrire est de 288 000 € et pour la DGF, il est de 448 000 €.

Aussi, avec diverses recettes de fonctionnement, les recettes de fonctionnement s'élèvent au total à 2 375 297 €.

En recettes d'investissement, 148 000 € supplémentaires sont attendus au titre de l'aide du Conseil Départemental en voirie pour les programmes des communes.

Une subvention du FEADER pour l'office de tourisme d'Orthez est inscrite pour un montant de 60 000 €.

LE FPIC 2020

Au BP 2020, l'inscription budgétaire votée pour la part de la CCLO est de 2 490 000 €.

Au budget supplémentaire, une somme de 700 000 € est prévue pour compléter la prise en charge du FPIC par la communauté soit un montant total prévisionnel de 3 190 000 € ce qui représente 95 % du FPIC total (base 2019 : 3 351 332 €).

La part des communes serait alors de 161 332 € en 2020 contre 861 332 € en 2019.

2. INFORMATION AU BUREAU CONCERNANT DES MARCHES (PROCEDURES ADAPTEES) :

Le bureau prend acte de l'attribution des marchés suivants :

- Fourniture d'arbres, d'arbustes, de vivaces et de graminées pour la communauté de communes de Lacq-Orthez,
- Fournitures diverses pour l'entretien du parc véhicules de la communauté de communes de Lacq-Orthez,
- Désamiantage et démolition de la maison Fordin à Mourenx (64150),
- Remplacement de la couverture de l'hôtel d'entreprises du Pesqué.

3. QUESTIONS DIVERSES.

- Information du maintien de la journée randonnée organisée le dimanche 27 septembre à Baigts-de-Béarn si les conditions sanitaires le permettent.
